

Le représentant Cambacérès annonce un prochain rapport sur la révision du code civil, lors de la séance du 30 prairial an II (18 juin 1794)

Jean-Jacques Régis de Cambacérès

Citer ce document / Cite this document :

Cambacérès Jean-Jacques Régis de. Le représentant Cambacérès annonce un prochain rapport sur la révision du code civil, lors de la séance du 30 prairial an II (18 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 728;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_15010_t1_0728_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Voici les nouvelles :

[*Les repr. Richard et Choudieu au C. de S.P.; Lille, 27 prair. II.*]

« Le siège d'Ypres se pousse avec vigueur, citoyens collègues, et le peu de succès des tentatives faites par Clairfayt pour le faire lever nous fait espérer que nous ne tarderons pas à entrer dans cette ville. Nous vous devons compte de ce qui s'est passé depuis quelques jours de ce côté.

Le général, instruit que l'ennemi, sans se rebuter de ses échecs précédents, se disposait à marcher sur lui, l'a prévenu et l'a attaqué lui-même, le 22, sur sa position de Hooglide et Rousselaer. L'action a été vive et sanglante; mais enfin les hommes libres ont vaincu et nous nous sommes emparé de la position qu'occupaient les coalisés.

Le 25, notre armée fut attaquée dans cette même position; la droite, commandée par le général Despréaux, se retira en désordre au-dessous de Rousselaer; mais la colonne du centre, quoique découverte par ce mouvement, soutint avec un courage inébranlable le feu de l'ennemi et les charges redoublées de sa cavalerie. Elle ne perdit pas un pouce de terrain; l'ennemi fut bientôt contraint à abandonner lui-même le champ de bataille qu'il a laissé tout couvert de morts, et de se retirer précipitamment vers Thieu et Thourout. Nous avons pris 3 pièces de canon.

Cette journée, malgré le désordre de la droite, est une des plus glorieuses de la campagne pour les braves troupes de cette armée, par la brillante conduite qu'ont tenue le centre et la gauche.

Clairfayt avait composé un corps d'élite à qui il avait distribué de l'argent et de l'eau-de-vie.

Nous devons vous observer, citoyens collègues, qu'enfin l'avantage de la campagne se termine d'une manière décisive. L'empereur, dans des proclamations qu'il a fait répandre partout, déclare, dans les termes les plus forts, son impuissance pour nous résister, et appelle contre nous le secours des peuples; mais les peuples entendent trop bien leurs intérêts pour qu'il n'ait rien à espérer de cet appel. Il ne s'agit donc plus maintenant que de persévérer dans les principes et dans le système de vigueur qui nous a valu jusqu'à ce moment tant de victoires. L'étranger est déconcerté de cet accord, de cette unité de vues, de moyens et d'action, qui a succédé depuis quelque temps dans toutes les parties du gouvernement au désordre et aux trahisons. Il cherche par tous les moyens possibles à désunir ce faisceau qu'il ne peut rompre; et à détruire ce gouvernement central et actif qui oppose la rapidité de son action aux lenteurs des ministres des rois, et les créations du génie de la liberté aux productions avortées de la tyrannie ».

RICHARD et CHOUDIEU.

[*Le repr. Richard au C. de S.P., s.l.n.d.*]

« Je m'empresse de vous annoncer, citoyens collègues, qu'Ypres est au pouvoir de la République. Malgré sa nombreuse garnison et la résistance la plus vigoureuse, elle a été forcée

de céder devant la bravoure inexprimable et l'infatigable constance des soldats de la liberté.

Je vous ferai passer demain les détails ».

RICHARD.

BARERE: Voilà comme l'armée du Nord justifie le décret par lequel vous avez déclaré à la République que cette armée ne cessait de bien mériter de la patrie. Quand les traîtres disparaissent, les victoires se multiplient; quand vous abattez les factions, vous prenez des villes ennemies. Continuons de frapper les ennemis de l'intérieur, continuons de nous tenir unis et serrés, et le comité viendra chaque décade vous donner la suite des succès des armées républicaines (1).

La séance est levée à trois heures au milieu des plus grands applaudissemens de l'assemblée et des tribunes (2).

Signé, P. A. LALOI, *ex-président*; BRIEZ, FRANCASTEL, CARRIER, LESAGE-SENAULT, MICHAULT, CAMBACERES, *secrétaires*.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

76

Cambacérés fait part qu'avant un mois, le rapport sur la révision du code civil sera présenté à la sanction de l'assemblée (3).

77

La Société populaire des Jacobins de Commune-Affranchie écrit :

« Qu'il est beau ce moment où la nation fait sa profession de foi à l'Univers; ce moment où, d'une voix véhémence et sublime, elle a dit à l'Europe étonnée: Tous les trônes chancellent; les prêtres ne sont plus; mais l'auteur de toute existence anime la nature, et le Français lui rend hommage.

Représentants d'un peuple libre, déjà vous aviez, en fondant la République, établi sur des bases immuables les droits sacrés de l'homme; et maintenant, par un acte aussi solennel, vous venez de donner à son être plus de grandeur, plus de sentiment, et plus de prix, en consacrant le principe de l'immortalité de l'âme.

Grâces vous soient rendues, sages législateurs ! d'un seul coup vous avez foudroyé et

(1) *Mon.*, XXI, 8; *J. Perlet*, n° 634; *Ann. patr.*, n° DXXXIV; *J. S.-Culottes*, n°s 489, 490; *C. Eg.*, n°s 669, 670; *J. Univ.*, n°s 1669, 1670; *Audit. nat.*, n° 632 (*sic pour 633*); *Débats*, n° 637; *J. Jacquin*, n° 728.

(2) *P.V.*, XXXIX, 411.

(3) *M.U.*, XLI, 10.